Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215602111-20251215-2025_12_04-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-CONGARD
## N° 2025-12-04

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Saint-Congard, dûment convoqué le dix décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Mr Hurtebize, Maire.

**Présents :** Messieurs Didier HURTEBIZE, Pascal GUEZO, Ludovic JARNIER, Alain GUERRIER, Maxime AUBERT ; Mesdames Christelle QUEMARD, Marie-Paule QUELLARD, Emilie HEDAN, Catherine BONNARD, Uriell WINCKEL.

**Absents :** Monsieur Cyril LEGRAND, pouvoir à Madame Catherine BONNARD
Monsieur Benjamin DANILO, pouvoir à Madame Christelle QUEMARD
Monsieur Baptiste PHILIPPOT, pouvoir à Madame Emilie HEDAN

**Excusé :** Monsieur François BEDARD

Mme Uriell WINCKEL est désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 10 ; Pouvoir : 03 ; Absents : 04

## Validation devis porte

Monsieur le Maire présente différents devis concernant le changement de la porte de la salle des fêtes :

Menuiserie Jolivet : 5 345,72€ TTC
CIAO : 6 300€ TTC
JN Menuiserie : 4 943,63€ TTC

**Après délibération, le conseil valide, à l'unanimité de ses membres présents, le devis de l'entreprise JN Menuiserie à 4 943,63€ TTC.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture le 16 décembre 2025
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.